

Extrait du registre des délibérations

Séance du mercredi 3 décembre 2025

Délibération n° 99_2025_102
Adoption du procès-verbal de la séance du
Conseil communautaire du mercredi 15 octobre 2025

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi 3 décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

COMMUNES

TITULAIRES

REEMPLACANTS

ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUERE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY	
	Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Edith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	Pouvoir à Daniel BÔNE
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC	
	Monsieur Alain ANDRIAU	
	Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Philippe MARME
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE	
	Madame Jacqueline CHAMPION	
	Monsieur Francis BLONDIEAU	
	Madame Florence COMBES	Pouvoir à Francis BLONDIEAU
	Monsieur Geoffroy CANTAT	
	Madame Isabelle CHAPUT	Pouvoir à Raphaël FOSSET
	Monsieur Raphaël FOSSET	
	Madame Sophie CUINIÈRES	
	Monsieur Lionel DELHOMME	
	Madame Malika LACH-HAB	Pouvoir à Noura ANGLADE
	Monsieur Didier DEVASSINE	
	Madame Noura ANGLADE	
	Monsieur Philippe MARME	
	Madame Sandrine KOSTADINOV	
	Madame Marie BLASQUEZ	
	Monsieur Yves PURET	
	Madame Sylvie OLIVIER	
SAINT-PIERRE-LES-ETIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice 38
Membres présents 33
Membres votants 38

Secrétaire de séance : Gérard MARTEAU

Date de convocation : 19 novembre 2025

Date de l'affichage : 19 novembre 2025

Séance du mercredi 3 décembre 2025

Délibération n° 99_2025_102

**Adoption du procès-verbal de la séance du
Conseil communautaire du mercredi 15 octobre 2025**

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-25 et L 2121-36 ;

Le procès-verbal de la séance du mercredi 15 octobre 2025 (*joint à la synthèse*) est soumis à l'approbation du Conseil communautaire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du mercredi 15 octobre 2025 (*ci-joint*).

Le Président,

Daniel BÔNE

Le secrétaire de séance,

Gérard MARTEAU

Procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du mercredi 15 octobre 2025 à 18h

Présents : Daniel BÔNE, Pascal AUGENDRE, Olivier PARILLAUD, Roger DAGHER, Pascal AUPY, Colette PY, Geoffroy CANTAT, Jean-Paul MARTINAT, Patrick BIGOT, Edith MICHELIC, Philippe AUZON, Philippe PERRICHON, Marie-Claude JULIEN, Michelle RIVET, Yann CADIER, Franck DAUMIN, Clarisse DULUC, Alain ANDRIAU, Emmanuel RIOTTE, Sophie CUINIERES (arrivée à la question 2), Lionel DELHOMME, Philippe MARME, Noura ANGLADE, Marie BLASQUEZ, Yves PURET, Sylvie OLIVIER, Gérard MARTEAU, Charles ADOLPH (arrivé à la question 2), Didier DEVASSINE

Personnes ayant donné pouvoir : Florence COMBES à Geoffroy CANTAT, Isabelle CHAPUT à Didier DEVASSINE, Raphaël FOSSET à Sophie CUINIERES, Malika LACH-HAB à Noura ANGLADE, Sandrine KOSTADINOV à Lionel DELHOMME, Francis BLONDIEAU à Emmanuel RIOTTE, Jacqueline CHAMPION à Geoffroy CANTAT

Excusés : Serge AUDONNET, Françoise GONNET

Secrétaire : Philippe AUZON

Question n° 1

**Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire
du mercredi 24 septembre 2025**

Le Conseil communautaire approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du mercredi 24 septembre 2025.

Question n° 2

Rapport d'orientations budgétaires et débat d'orientations budgétaires 2026

Le Conseil communautaire, après avoir débattu des orientations budgétaires proposées, à l'unanimité, prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires et de l'existence du rapport (*ci-joint*) sur la base duquel s'est tenu ce débat, dans le cadre de la préparation budgétaire de l'exercice 2026.

Question n° 3

**Création d'une nouvelle opération en AP/CP :
Charenton-du-Cher création d'un centre de santé**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise la création de cette opération en autorisation de programme et crédit de paiement

Question n° 4

Contrat Ville Centre 2023 - 2028 avec le Département du Cher : avenant n° 3

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n° 3 du Contrat de territoire 2023 - 2028.



Le Président,

Daniel BÔNE



Le secrétaire de séance,

Philippe AUZON